



Les organismes des armées de la Vienne

publié le 07/12/2020

Descriptif :

Présentation des organismes des armées en Vienne : Quartier Aboville, Quartier Le Puloch, Quartier Les Sables et SHA/CAAPC

Sommaire :

- Quartier Aboville
- Quartier Le Puloch
- Quartier des Sables
- Châtelleraut

Sur la Vienne les différents organismes des armées sont répartis sur 3 quartiers distincts de Poitiers : Aboville, Le Puloch et les Sables ; un site est également implanté à Châtelleraut.

● Quartier Aboville

- **Délégation Militaire Départementale (DMD86)**

Entité conseillant le préfet sur l'engagement des forces armées dans le département (Vigipirate/Sentinelle, sécurité civile) et faire connaître les armées dans le département.

DMD : Général Patrick STEIGER (Commandant la 9e BIMA)

DMD adjoint : Lieutenant-colonel Jean-Yves THOUVENOT



Insigne DMD

- **9e Brigade d'infanterie de Marine (9e BIMA)**

- Un État-Major

Unité de l'Armée de Terre spécialisée dans le combat amphibie, la 9e BIMA est constituée d'un état-major et de 7 régiments répartis sur le territoire national dont le RICM. Elle est commandée par un général qui s'appuie sur cet état-major (environ 130 hommes) pour conduire la mise en condition opérationnelle des régiments.

- Une compagnie de transmissions

Répondant aux besoins opérationnels de l'Etat-Major dans les domaines des systèmes d'information et de communication et de l'appui au commandement. Elle fournit l'ensemble des moyens radiophoniques, satellitaires, téléphoniques et informatiques nécessaires.

- Une fanfare

Se produisant en France comme à l'étranger dans le cadre de l'animation de cérémonies militaires, de commémorations, d'aubades, de concerts et de festivals. Elle se décline en 5 orchestres : orchestre d'harmonie, big band, bagad, ensemble celtique et un grand orchestre réunissant harmonie et bagad.

Commandant de Brigade : Général Patrick STEIGER



Insigne 9e BIMA

- **Centre du service national (CSN)**

Recensant les jeunes de sa zone de compétence en liaison avec les mairies. Organise, gère et conduit les JDC. Détecter les jeunes en grande difficulté de lecture et les jeunes en décrochage scolaire en vue de leur présenter les différents dispositifs d'insertion.

- **Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)**

Terre (Aboville) / Air (Avenue de la Libération) / Mer (Boulevard du Grand Cerf)

Il informe sur les différents parcours professionnels dans les armées, instruit et oriente les dossiers de candidature à l'engagement.

- **Antenne de l'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID)** de Saint-Maixent l'Ecole.
Gère et entretient l'ensemble du domaine immobilier des organismes de défense du département.
- **Action sociale aux armées**
Conseille et accompagne notamment le personnel des armées, sa famille, les retraités, les veufs dans la maladie, le handicap, le logement, la garde d'enfant, les problèmes financiers, les loisirs...
- **Antenne mobilité Défense**
Conseille et aide le personnel des armées et sa famille à évoluer vers un emploi dans le milieu civil.
- **Centre Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information de la Défense**
Assure le déploiement, l'exploitation et le soutien des systèmes d'information et de communication communs (bureautique, services des intranets, télécommunications et réseaux, sécurité des systèmes) au profit des organismes soutenus.

● Quartier Le Puloch

- **Régiment d'infanterie-Chars de Marine (RICM)**
S'instruit, s'entraîne, s'aguerrit pour pouvoir agir partout et neutraliser tout type d'ennemi. Son objectif, créer le choc avec ses engins blindés et ses pelotons missiles. Outre la grande capacité de mobilité conférée par les engins blindés et sa capacité propre de renseignement dans la profondeur du champ de bataille, il peut agir dans les intervalles et surprendre l'adversaire. Il a également une capacité aux opérations amphibies.
Implanté à Poitiers depuis 1996, c'est l'un des deux régiments blindés de la 9e BIMa (l'autre est à Angoulême) et l'unité la plus décorée des armées.
Chef de Corps : Colonel Serge CAMUS
- **Antenne du Groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD)** de Saint-Maixent
Assure le soutien de proximité des organismes de la Vienne dans le domaine de l'administration générale et des soutiens communs (administration du personnel, achats et finances, restauration, hébergement, loisirs, habillement, transport, courrier, espaces verts).
- **Antenne locale du 107e Centre Médical des Armées (CMA)** de Rochefort
Assure en toutes circonstances, y compris sur le terrain et les théâtres d'opérations, le soutien médical du personnel des forces armées et de la gendarmerie de la Vienne. Cette mission inclut le suivi médical (médecine générale, médecine du sport, médecine d'urgence), le contrôle des aptitudes, la prévention des risques, l'expertise et le conseil au commandement.
- **25e groupement vétérinaire (25e GV)**
Assure la surveillance sanitaire des filières d'alimentation des forces armées et assure la sécurité sanitaire des aliments en restauration militaire. Assure le soutien sanitaire et médical des animaux ressortissant des armées et de la gendarmerie.



Insigne RICM

● Quartier des Sables

- **14e Base de Soutien du Matériel (14e BSMAT)**
Assure la maintenance industrielle des matériels de l'armée de Terre.
- **3 compagnies du 2e Régiment du Matériel (2e RMAT)** de Bruz (35)
Assurent la maintenance opérationnelle, en France comme sur les théâtres extérieurs, des véhicules et engins blindés de l'armée de Terre.
- **Section d'Expertise Technique du Maintien en condition opérationnelle (SETM)**



Insigne 14e BSMAT

Assure la maîtrise technique du soutien en service des matériels terrestres des armées (armement petit calibre, simulateur de tir, emballages logistiques, camouflage).

● Châtelleraut

- **Service Historique des Armées / Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil (SHA/CAAPC)** à Châtelleraut depuis 1969

Collecte, conserve, classe, inventorie et communique les archives produites dans le secteur de l'armement et les archives du personnel civil des armées : 120 km d'archives linéaires.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.